

SECTION I- AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE N°DNCMP/ 19 /T/2026-2027 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR ABRI DES CAMIONS ANTI-INCENDIE D'AEROPORT.

Date d'invitation

: 18 / 9 / 2026

Date d'ouverture des offres

: 25 / 9 / 2026

1. Objet du marché

La Direction Générale de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi (AACB) telle que définie comme « Autorité Contractante » demande aux entreprises :

- MBS Company ;
- ECOFOCO ;
- SOBUCOS ;
- Régie Militaire de Construction (RMC) ;
- TB Alliance ;
- SARDONYX Company, de présenter leurs offres techniques et financières pour l'exécution des travaux de construction d'un hangar pour abri des camions anti-incendie d'aéroport.

Financement

Le marché sera financé à 100% par l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi, exercice 2026-2027.

2. Mode d'acquisition du dossier d'appel d'offre

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Générale de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi à l'adresse : Aéroport International Melchior NDADAYE, Tél : (+257) 22203102 ; B.P : 694 Bujumbura-Burundi et E-mail : aacbburundi@gmail.com.

3. Mode d'acquisition de ces documents

L'acquisition de ce dossier d'appel d'offres est conditionnée par le paiement d'un montant de cent mille (100.000) francs burundais à la caisse de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi. Ce montant est non remboursable.

4. Délais d'exécution

Le délai d'exécution contractuel d'exécution des travaux est fixé à deux (02) mois calendaires sauf délai plus courts stipulé dans l'offre.

5. Dépôt des offres

Les offres techniques et financières rédigées en langues française, en quatre (4) exemplaires (un original et trois copies) seront déposées au secrétariat de la Direction Générale de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi à l'adresse : Aéroport International Melchior NDADAYE, Tél : (+257) 22203102 ; B.P : 694 Bujumbura-Burundi et E-mail : aacbburundi@gmail.com

6. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires pourront être demandés à la Direction générale de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi à l'adresse : E-mail : aacbburundi@gmail.com ; Tél : (+257) 22203102, sise à l'Aéroport International Melchior NDADAYE.

7. Validité des offres

Elle devra être valide pour une période de nonante (90) jours calendaires suivant la date d'ouverture de l'offre.

8. L'ouverture de l'offre.

L'ouverture de l'offre aura lieu en séance publique en date du 25/9/2026 à 10heures 30 minutes, heure locale dans la salle des réunions de la Direction Générale de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi.

Conformément à l'article 22 du Code des Marchés Publics du Burundi en vigueur, un cadre de la DNCMP assistera à l'ouverture des offres en qualité d'observateur.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE
DE L'AVIATION CIVILE DU BURUNDI

Lt Col Gervais HARERIMANA

